

DEPARTEMENT DE HAUTE-CORSE
Commune de PENTA DI CASINCA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois le treize décembre à 18h00 le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Hôtel de Ville de FOLELLI, sous la présidence de M. Yannick CASTELLI, Maire. Le Secrétariat est assuré par Mme HOURTOLOU Marguerite.

Présents (12) : CASTELLI Yannick, CERVETTI Michel, FINIDORI Jean Pierre, GANDOIN Sylviane, HOURTOLOU Marguerite, LAURELLI Sébastien, LEPORATI Maryline, MITRIDATI Dominique, OTTOLENGHI Enzo, SAMARTINI Jean-Felix, SOULLARD Patricia SOULLARD Sylvie.

Absents (11) : ANGELINI Nathalie, CASANOVA Gérard, CERANI Rachel, FRANCESCHI Jean Marc, GERONIMI Vital, LIMONGI André, MATTEI Dominique, MARTZOLFF Myriam, PACO dos SANTOS Sandrine, RAFFALLI Muriel, SUZZONI Stéphanie.

Pouvoirs (3) : ANGELINI Nathalie donne pouvoir à CASTELLI Yannick

CASANOVA Gérard donne pouvoir à GANDOIN Sylviane

RAFFALLI Muriel donne pouvoir à HOURTOLOU Marguerite

Mbres du Conseil Municipal : 23	Mbres en exercice : 23	Mbres ayant pris part à la délibération : 15	Séance du 13 décembre 2023	Convocation le 07 décembre 2023
<i>Pour : 15 Contre : 00 Abstention : 00</i>				

Objet – Budget principal, Décision Modificative n°6 (DM 6)

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il y a lieu de constater en recette la somme de 39 800€, produits exceptionnels divers et de créditer par cette même somme le chapitre 012 charges de personnel et frais assimilés.

Où l'exposé du maire, après en avoir délibéré,

Le conseil municipal décide de modifier le budget principal comme suit:

Fonctionnement	
Dépenses	
6336 Cotisations au centre national et aux ventes de gestion	+ 3 000,00 €
6411 Personnel titulaire	
6413 Personnel non titulaire	- 8 000,00 €
64168 Autres emplois d'insertion	- 4 000,00 €
6451 Cotisations à l'URSSAF	- 2 700,00 €
6453 Cotisations aux caisses de retraites	+ 28 500,00 €
6454 Cotisations aux ASSEDIC	+ 18 000,00 €
64732 Versées aux ASSEDIC	- 500,00 €
6475 Médecine du travail, pharmacie	+ 2 500,00 €
6488 Autres charges	- 2 000,00 €
	+ 5 000,00 €
Total dépenses : 39 800,00 €	
Recettes	
7788 Produits exceptionnels divers	+ 39 800,00 €
Total recettes : 39 800,00 €	

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé le registre les membres présents.

Penta di Casinca, le 13 décembre 2023

Le Maire
Yannick CASTELLI

